

Montpellier

Notre Ville

N°188
OCTOBRE 1995

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

**"Villeneuve d'Angoulême"
la 10ème halte-garderie
vient d'ouvrir !**



**Guide des
balades
au cœur
de la ville**

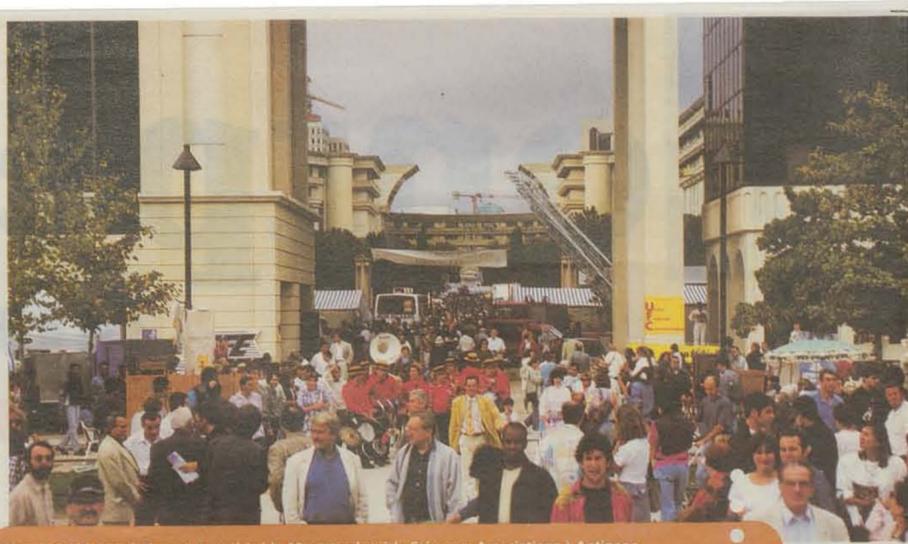


**Amélioration
de l'habitat**



**La grande
fête du
cinéma**





Plus de 2.000 associations ont participé le 10 septembre à la Foire aux Associations à Antigone. Associations, adhérents et futurs adhérents ont pu ainsi se rencontrer et, dans un excellent esprit de convivialité, préparer selon les goûts et les désirs de chacun une rentrée pleine de dynamisme.

Le Corum s'affirme au plan international. Montpellier, 3ème ville française de congrès internationaux après Paris et Strasbourg, devant Nice.

La rentrée a été marquée par l'organisation à Montpellier de trois congrès exceptionnels : I.L.F.F.S., 15ème congrès mondial sur la fertilité et la stérilité, organisé grâce au dynamisme du Professeur Bernard Hédon, qui a réuni au Corum, du 17 au 22 septembre, 4.000 participants spécialistes représentant 80 pays ; Le 102ème congrès national des sapeurs-pompiers, du 28 au 30 septembre au Parc des Expositions, qui en 3 jours a accueilli 2.000 congressistes et 28.000 visiteurs ; le 56ème congrès national H.L.M., du 4 au 7 octobre, organisé au Parc des Expositions, pour lequel étaient attendus 2.000 participants.

210 MILLIONS INJECTÉS DANS L'ÉCONOMIE LOCALE EN 1994

L'activité du Corum, du Parc des Expositions ou du Zénith sert de catalyseur à toute une série de professions, notamment dans l'hôtellerie, la restauration, les secteurs du voyage ou du transport, et dans le commerce en général. Cette activité est un moyen très puissant pour dynamiser le commerce local. Au-delà des 100 emplois permanents et des nombreux emplois temporaires nécessaires au fonctionnement de nos équipements, "l'activité congrès" rejaillit sur l'ensemble du tissu économique local et permet de soutenir l'emploi dans de nombreux secteurs d'activité. Pour l'année 1994, les retombées économiques des congrès organisés à Montpellier ont été estimées à 210 millions de francs pour le commerce local et régional. Elles concernent plus particulièrement les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration (70% des retombées), les loisirs et le shopping (20%) et les transports locaux (10%). Le congressiste, en effet, dort à l'hôtel, dîne au restaurant, prend un verre au café entre deux conférences, utilise les taxis, va au cinéma, parfois chez le coiffeur et rapporte des cadeaux à sa famille, en particulier dans le domaine de la bijouterie et de la parfumerie. Cette tendance devrait s'affirmer et se renforcer au cours des prochaines années. On peut attribuer ce succès à la qualité des infrastructures en place, tant au niveau de l'accueil que du confort et des performances techniques. Il faut également prendre en compte la présence d'un milieu universitaire et scientifique fortement développé, générateur d'importants congrès, aussi bien en terme quantitatif que qualitatif. La situation géographique joue aussi un rôle essentiel : la mer, le soleil, la richesse touristique et le pittoresque des environs attire le visiteur. Enfin, Montpellier offre l'image séduisante d'une ville jeune, sportive, culturelle et entreprenante, au charme méditerranéen incomparable.

Georges FRECHE
Maire de Montpellier

Georges Frêche et le Conseil Municipal présentent leurs meilleurs vœux à la Communauté Juive de Montpellier à l'occasion de la nouvelle année 5756.

DES STRUCTURES D'ACCUEIL PERFORMANTES ET COMPLÉMENTAIRES

A Montpellier, l'offre complète composée par le Zénith, le Corum et le Parc des Expositions répond à toutes les demandes des organisateurs de manifestations, des plus petites aux plus grandes : Congrès nationaux et internationaux, conventions d'entreprises, séminaires, spectacles, foires, salons, expositions, en centre-ville ou en périphérie.

Le regroupement des trois structures dans une entité commune permet à l'organisateur de choisir en fonction des possibilités offertes par chaque site et de l'image qu'il souhaite donner à sa manifestation.

Depuis 1990, malgré une concurrence accrue sur le plan national, l'activité du Corum s'est fortement développée : 118 congrès et 48.000 congressistes en 1990 ; 180 congrès et 81.624 congressistes en 1994.

En 1995, le Corum aura accueilli 190 congrès représentant plus de 200.000 journées congressistes.

Cette activité accrue a permis à Montpellier de devenir le troisième site français pour l'organisation de congrès internationaux, après Paris et Strasbourg, et devant Nice, que l'on prenne en compte le critère des nuitées, celui du nombre de congressistes annuels et celui du nombre de congrès.

Par ailleurs, le Parc des Expositions bénéficie depuis 1992 d'importants travaux de rénovation : réaménagement des parkings ; construction d'un hall d'accueil de 2.400 m² et d'un hall de 4.000 m² pouvant accueillir 9.500 personnes, le hall "Marco Polo". Les Montpelliérains pourront découvrir le parc rénové durant la 47ème Foire Internationale de Montpellier, qui se tiendra du 20 au 29 octobre et pour laquelle sont attendus 800 exposants et 230.000 visiteurs. Cette Foire met en valeur la qualité des secteurs d'activités traditionnelles, et donne une place particulière au domaine en pointe des multimédias.



Superbe reconstitution historique en Août sur la vie de Pierre II d'Aragon à Antigone avec l'association "Flor Histoire" et l'association "Vivre à Montpellier".



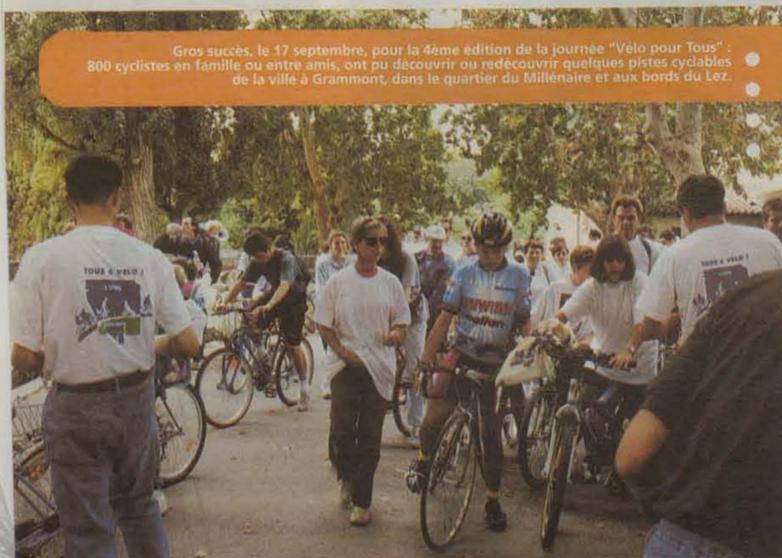
Après Singapour, Marrakech, Caracas et avant San Francisco en 1998, le Corum a accueilli, du 17 au 22 septembre, le 15ème Congrès Mondial de Fertilité et de Stérilité, un colloque auquel ont participé 4000 médecins et chercheurs spécialisés. A la tribune, le professeur Cohen, président de l'International Congress on Fertility and Sterility.



Bon début de saison pour le Montpellier Hérault Club qui remporte la victoire (1-0) contre le PSG à la Mosson. Les travaux d'agrandissement du stade démarrent pour que celui-ci soit prêt dès 1997, afin d'accueillir le mondialito et la coupe du monde en 1998.



Georges Frêche, maire de Montpellier et président du District, a reçu le 13 septembre l'ambassadeur du Maroc, son excellence Mohamed Berrada. Cette visite a eu un caractère économique, et a permis de présenter à Mr. Berrada, les réalisations initiées par Montpellier L.R. Technopole et de rencontrer les entrepreneurs et acteurs de la vie économique montpelliéraine.



Gros succès, le 17 septembre, pour la 4ème édition de la journée "Vélo pour Tous" : 800 cyclistes en famille ou entre amis, ont pu découvrir ou redécouvrir quelques pistes cyclables de la ville à Grammont, dans le quartier du Millénaire et aux bords du Lez.



Max Levita Adjoint chargé des Affaires scolaires, Yves Larbiou Adjoint à la culture et Josette Clavier Conseillère Municipale, ainsi que les responsables du service scolaire ont fait la tournée des écoles maternelles et primaires le 5 septembre, pour souhaiter une bonne rentrée aux élèves et aux professeurs.

ANDRÉ VEZINHET,
ELU MEMBRE DU
COMITÉ DIRECTEUR
DE LA FÉDÉRATION
DES OFFICES H.L.M.



A la suite de la tenue à Montpellier du Congrès Habitat 95 organisé par la Fédération des Offices HLM, le Conseil Fédéral, dans sa séance du 14 septembre 1995, a pourvu au remplacement de M. Jean Lion au sein du Comité Directeur. C'est le Sénateur André Vézinhét, Conseiller Fédéral, Président de l'OPAC de Montpellier qui a été élu à l'unanimité à ce poste. C'est la première fois, depuis l'existence de cette structure, qu'un Languedocien devient membre du Comité Directeur. C'est dire la part très active qu'André Vézinhét devra prendre à l'organisation du prochain Congrès National HLM qui se déroulera du 4 au 7 octobre prochain.

INSCRIPTIONS
SUR LES LISTES
ELECTORALES

Les personnes remplissant les conditions requises pour être électeurs, qui ne sont pas inscrites sur la liste électorale de la ville de Montpellier, ou qui ont changé de domicile, doivent demander leur inscription dès maintenant et jusqu'au samedi 30 décembre 1995, dernier délai.



Cette démarche peut se faire à la Mairie du Polygone ou dans les Mairies-Annexes de la Ville qui seront fermées du 26 au 30 décembre inclus, sauf l'antenne de la Paillade ouverte du 26 au 29 décembre. Il est rappelé que toute personne, demandant une inscription ou un changement d'adresse dans la commune, devra présenter une carte d'identité ou un passeport et un justificatif officiel de l'adresse de Montpellier.

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Regain de jeunesse pour les vieux quartiers

Une ville se dessine au passé, au présent et au futur. Les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) conjuguent les trois temps. Une OPAH est une procédure qui permet, en quelques mois, de donner un coup de jeune à un quartier ancien en voie de dégradation et de permettre à ses habitants d'y mieux vivre. Un périmètre est défini, et pendant la durée de la procédure, les propriétaires bailleurs ou occupants, voire les locataires, situés à l'intérieur de ce périmètre, peuvent obtenir des conditions de financements exceptionnels pour faire des travaux sur les immeubles et les logements. Deux OPAH, offrant des financements exceptionnels, sont en cours à Montpellier. La première concernant le quartier Ste Anne se termine. La seconde sur le quartier Gambetta-Figuerolles débute. Le déroulement des opérations est le même pour les deux quartiers. La Ville a commencé par effectuer des travaux préalables sur les espaces et les équipements publics, valorisant le quartier et son image. Un moyen d'amorcer la dynamique de réhabilitation. Puis, une équipe de professionnels s'installe dans un local sur le terrain, proposant une aide technique, financière et juridique très complète pour constituer avec les propriétaires, les dossiers de financement. Chaque cas est examiné en particulier et fait l'objet



d'un montage personnalisé, tenant compte de la nature des travaux et de la situation économique des propriétaires. Dans 99% des cas, une solution financière intéressante peut être trouvée. Mais, attention, les OPAH sont limitées dans le temps à 3 ans. Quand la procédure est terminée, il est trop tard !

Il faut donc savoir saisir l'occasion. Pour Ste Anne, il ne reste plus que deux mois : les dossiers doivent être impérativement constitués début décembre. Pour Gambetta-Figuerolles, l'OPAH est déjà à mi-parcours, et se termine dans 18 mois.

LES AVANTAGES FINANCIERS DES OPAH

PROPRIÉTAIRES DE LOGEMENTS LOUÉS
OU DESTINÉS À LA LOCATION

Aide municipale pour les copropriétaires occupants. Cette aide permet aux propriétaires en difficulté économique de participer aux travaux de parties communes sans compromettre l'installation de confort dans leur logement. Elle est attribuée sous condition de ressources. Aide municipale au ravalement des façades. La subvention s'élève à 25 F du m². Autres aides. Elles peuvent éventuellement compléter le financement : CAF, Caisses de retraite, 1% patronal, etc...

PROPRIÉTAIRES OCCUPANT
LEUR LOGEMENT

Prime à l'amélioration de l'habitat. Cette aide peut financer 25 à 35% du coût des travaux (limité à 70.000 F). Elle est attribuée sous condition de ressources.

LOCATAIRES

Pour réaliser des travaux d'amélioration du logement à la place du propriétaire, des aides aux travaux existent :

subventions de l'ANAH aides des Caisses de retraite aides de la Caisse d'Allocations Familiales aide municipale pour le relogement

LOGEMENTS VACANTS

Une nouvelle disposition, cumulable avec les autres aides, attribue une subvention forfaitaire de 20.000 F, pour les logements vacants depuis juillet 1994. Deux conditions pour l'attribution de cette subvention : le loyer de sortie sera conventionné, et le montant des travaux subventionnables sera au moins égal à 100.000 F. Il est possible de transformer un local qui n'était pas à usage de logement avec cette aide si l'immeuble dans lequel il se trouve est à dominante habitat.

Le renouveau de Sainte-Anne

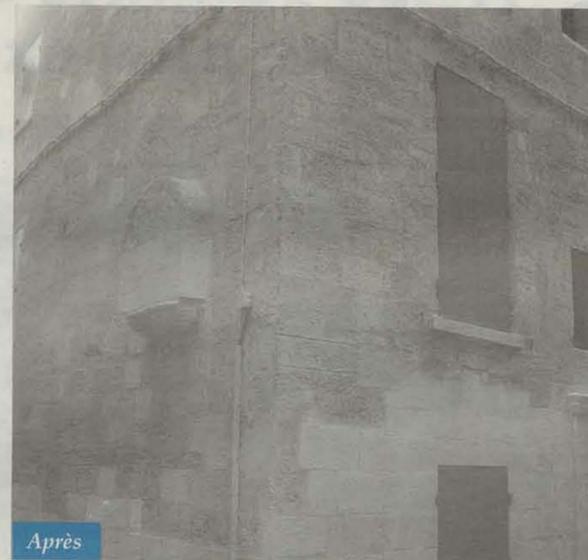
Redonner à l'un des quartiers les plus anciens de Montpellier toute sa place dans la dynamique du cœur de ville : créer un pôle d'activité économique et culturel original ; réhabiliter le patrimoine bâti en maintenant en place la population existante : le pari engagé est en voie d'être tenu, et les résultats à la hauteur des moyens engagés.



Avant

Actions de la Ville sur le quartier

- Aménagement de la rue Vien : 0,9 MF
- Aménagement de la place Ste Anne : 4,8 MF
- Réfection de la rue du Terral : 1 MF
- Création du "Carré Ste Anne" : 5 MF
- Restauration du Conservatoire National de Région de musique et de danse.
- Campagne de ravalement des façades.



Après

Moyens financiers engagés dans le cadre de l'OPAH

- Etat et Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat : 6.500.000 F
- Ville de Montpellier : 3.300.000 F

Bilan septembre 95

- 134 logements sont déjà réhabilités (sur 180 prévus pour les 3 ans)
- 21 MF de travaux ont été investis sur

le patrimoine privé (qui s'ajoute aux 12 MF investis par la Ville)

- 4,4 MF d'aides publiques ont été distribuées.

Contact

OPAH Ste Anne : 67 60 91 20
Mme Porte ou Mr. Mohammedi
Permanences Place Ste Anne.

Gambetta-Figuerolles : un air de campagne

Le quartier Gambetta-Figuerolles constitue un milieu urbain original dans la ville. Le quartier "des Saints" notamment présente un caractère très particulier comme le souligne Raymond Dugrand, adjoint délégué à l'urbanisme : "C'est un quartier rural composé de petites maisons à porte cochère, posées à angle droit avec des jardinières. Il faut préserver à tout prix la spécificité de cet espace". C'est ce souci qui a présidé à la définition du périmètre de l'OPAH. Une opération qui donne peu à peu un nouveau visage au quartier.

Bilan septembre 95

- 95 logements sont réhabilités (sur 225 prévus pour les 3 ans)
- 8 MF de travaux ont été investis (sur 20 MF estimés pour 3 ans)
- 2,3 MF d'aides publiques ont été distribuées.



Actions de la ville sur le quartier

- La remise en valeur du quartier a été engagée avec l'aménagement paysager du boulevard Renouvier, de la Place Chaptal, de la Place Salengro pour un montant de 4.000.000 F et l'aménagement de la rue du faubourg du Courreau pour un montant de 5.000.000 F.

Moyens financiers engagés dans le cadre de l'OPAH

- Etat et Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat : 6.120.000 F.
- Ville de Montpellier : 2.000.000 F.



Un propriétaire bailleur a réhabilité deux logements conventionnés de 86 m² chacun. Nature des travaux : remise en état des parties privatives, remise aux normes de l'installation électrique, création d'une salle de bain, WC, cuisine, redistribution et isolation du logement, installation du chauffage central, peinture. Au niveau des parties communes : toiture, ravalement, interphone, minuterie. Montant des travaux : 540.000 F. Subvention ANAH et Ville : 225.300 F.

Contact

OPAH Gambetta-Figuerolles : 67 58 26 24
Mme Dalby ou Mr. Chretien
Permanences au 46 cours Gambetta.

REOUVERTURE DE
L'AVENUE DU PIRÉE
LE 3 OCTOBRE
PROCHAIN

L'avancement du chantier de construction de l'immeuble Le Crescent, situé au carrefour du boulevard des Consuls de Mer et de l'Avenue du Pirée, va permettre d'autoriser à nouveau la circulation sur l'Avenue du Pirée, le mardi 3 octobre, à 7 h00 du matin. Les automobilistes en provenance du sud de l'agglomération pourront à nouveau longer le Lez devant l'Hôtel de Région. La circulation sur le boulevard des Consuls de Mer, quant à elle, sera rétablie en début d'année 1996.

FAMILLES D'ACCUEIL

Etudiants américains cherchent familles d'accueil bénévoles.
Rens : 67 45 38 12

AVF ACCUEIL

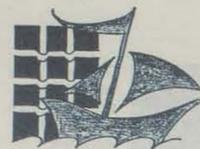
Reouverture de Montpellier "AVF Accueil", à compter du 18 septembre.
Rens : 67 66 15 44

ECRIVAIN PUBLIC

Comme chaque année, un écrivain public est à la disposition de tous ceux qui rencontrent des difficultés dans leur courrier et démarches, les 2ème et 3ème jeudis de chaque mois, hors vacances scolaires (de 9h30 à 11h30) à la MPT George Sand - 1010 Av. de St-Maur.
Tél : 67 79 22 18

MAISON POUR TOUS
JOSEPH RICOME

- Activités adultes : gymnastique, yoga, relaxation, anglais, théâtre, reliure, couture, piano...
 - Activités enfants : solfège, piano, violon, guitare, dessin, théâtre, danse folklorique.
 - Ouverture du centre de loisirs pour les enfants de 6-13 ans.
- Rens : 67 58 71 96



Aviso : dignité et respect pour ne plus exclure

Redonner espoir et dignité aux détenus et à leurs familles. Donner le maximum de chance à une réinsertion, tel est le but de l'association Aviso.

L'Association Montpelliéraine pour la visite et le soutien aux détenus et à leurs familles a pour logo une grille et un bateau qui flotte librement sur les vagues... Il n'est pas question d'évasion ou de liberté au sens strict du terme mais plutôt d'un bateau qui apporte les nouvelles, qui établit ou rétablit les nouvelles avec l'extérieur. L'Association Aviso, dont le but est tout à la fois de visiter les détenus, de susciter toutes les actions susceptibles de contribuer à leur dignité et à leur espoir de réinsertion, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la prison, travaille étroitement avec l'administration pénitentiaire et son service socio-éducatif. Renouant avec l'esprit noble de la Révolution Française (il existait à cette époque une "oeuvre charitable des prisonniers" à Montpellier), Aviso recrute des bénévoles sans distinction d'âge, de sexe, de nationalité, de culture, de religion ou d'appartenance politique, mais ayant une vision commune des Droits de l'Homme.

Une des grandes originalités de cette association montpelliéraine est d'accueillir les familles et les enfants de détenus de la Maison d'Arrêt de Villeneuve-Maguelone. En effet, l'arrestation et l'incarcération d'une personne, quel que soit le délit ou le crime dont on l'accuse est, pour toute sa famille, un choc et entraîne le plus souvent une véritable détresse qui s'accompagne de problèmes mul-



Une petite cour aménagée pour les familles

tiples : perte de revenu, jugement des autres, voisins, amis, incompréhension et inquiétude des enfants, perturbations de la scolarité, etc... Parents, époux et partenaires, enfants et grands-parents qui viennent au parloir de la Maison d'Arrêt pour rendre visite à leur détenu, sont des personnes humiliées, perturbées, angoissées, souvent désemparées. Leur angoisse



Le coin des enfants

est rarement apaisée par la rencontre de 30 minutes avec la personne incarcérée, elle-même très perturbée par sa situation et celle de ses proches dont il se sent responsable. "Que faire ?" "A qui s'adresser ?" "Comment dialoguer avec les enfants ?" "Comment fonctionne la prison ?" "Comment fonctionne le système judiciaire ?" "Quelles sont les perspectives ?" Autant de questions qui surgissent dans l'urgence et que l'on posera, à l'avocat, au service socio-éducatif de la Maison d'Arrêt, aux surveillantes,

LES ACCUEILLANTS BÉNÉVOLES D'AVISO

Considérant l'angoisse et les difficultés multiples des familles, surtout lorsqu'elles arrivent à la prison pour la première fois, les bénévoles d'Aviso organisent depuis 5 ans une permanence d'accueil de 8h30 à 17h, tous les jours de parloir (mardi, mercredi, vendredi et samedi). Par équipe de 2, ces bénévoles se succèdent, par périodes de 2 heures, pour accueillir les familles et leurs enfants, dans une salle d'attente qu'Aviso a agrandie et aménagée, et qui désormais permet aux familles d'attendre le parloir dans des conditions convenables. "En 1994, près de 31.000 visites ont été effectuées", déclare M. Palencin, le président d'Aviso. "Que faisons-nous pour ces familles ? Nous nous montrons disponibles pour répondre à leurs demandes, si nous le pouvons en fournissant des explications sur le fonctionnement des parloirs, sur les contacts avec l'Administration

Pénitentiaire, avec le service socio-éducatif. En répondant aux questions concernant l'apport du linge, l'envoi d'argent, l'obtention des permis, etc... Ces informations sont données aussi par les surveillantes, par des notes de service distribuées et affichées et, au téléphone, par le service socio-éducatif, mais combien de familles, dans les circonstances perturbées où elles arrivent ne parviennent pas à retenir ou à comprendre les explications données officiellement ! Sans compter les étrangers qui comprennent mal, les gens qui ne savent pas lire...

Les bénévoles d'Aviso, présents pendant toute la durée de l'attente de parloir peuvent expliquer, répéter, aider à rédiger une lettre...

Et puis, il y a toutes ces interrogations plus intimes, que les familles n'osent pas soumettre à une administration, cette angoisse dont on a besoin de se libérer en la confiant, confidentiellement... Les bénévoles d'Aviso écoutent, comprennent et discrets, ils sont une présence neutre qui ne juge ni ne condamne, ils sont un lien avec ce monde extérieur, parfois cruel, qui trop souvent juge et rejette au lieu d'écouter, de compatir, d'aider. Quant aux enfants, du nourrisson à l'adolescent, nous les accueillons aussi. Nous les occupons avec des jeux, des livres, du matériel pour dessiner. Nous les écoutons lorsqu'ils désirent nous parler, et nous nous efforçons de dédramatiser leur attente. Ils monteront au parloir plus détendus et rencontreront leur père ou leur frère dans de meilleures conditions, du moins, nous l'espérons".

5 Balades au cœur de Montpellier

Montpellier est une ville secrète qu'il faut savoir découvrir à travers le dédale de ses rues médiévales et de ses quartiers neufs. Des circuits d'une heure environ chacun, vous permettront une flânerie agréable sans prétendre vous avoir tout montré. Montpellier est célèbre pour la beauté et le nombre de ses hôtels particuliers des XVIIème et XVIIIème siècles. Ils ne sont, comme d'autres lieux remarquables, qu'irrégulièrement ouverts à la visite. Pour en découvrir les richesses, se renseigner à l'Office du Tourisme (Tél. 67 58 67 58) pour des visites guidées plus approfondies de la ville.



Rue Jacques Cœur

COMMENT REJOINDRE LES 50 BENEVOLES QUI MENENT REGULIEREMENT CETTE ACTION ?

Adressez-vous à l'association : A.V.I.S.O. BP 2144 34027 MONTPELLIER CEDEX 1 Tél : 67 60 38 77

Nous vous inviterons à venir observer ce que nous faisons au cours d'une permanence.

Nous vous offrirons une petite formation de base.

Nous vous intégrerons selon vos disponibilités dans l'une de nos équipes d'accueil. Pour devenir accueillant, il faut :

Se sentir disposé à écouter, pour aider, avec prudence et modestie.

Penser que ces familles ont droit à notre respect et à notre considération.

Etre disponible une fois par semaine pour assurer 2h de permanence à la Maison d'Arrêt de Villeneuve.

LES AUTRES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES QUI ONT UNE ACTION COMPLÉMENTAIRE :

GENEPI

Groupe Étudiant National pour l'Enseignement aux Personnes Incarcérées M.P.T. J. Ricome, 7 rue Pagès 34000 Montpellier

AUXILIA

Pour l'enseignement gratuit par correspondance 102, rue d'Aguesseau 92100 Boulogne Correspondant local tél : 67 47 62 05

LE COURRIER DE BOVET

pour l'échange de correspondance B.P. 117 - 75763 Paris Cédex 16 Nouveau tél : 16.1.40.67.11.98

Quartier Jean Jaurès - Préfecture Palais de Justice - Peyrou

- Opéra (fin XIXe).
- Fontaine des "Trois Grâces" (XVIIIe) et cafés (XIXe) ; le Riche, les Trois Grâces.
- Immeuble d'angle dit "le scaphandrier" ; sculptures d'enfants jouant avec une locomotive et un pressoir à vin (symboles de la richesse de Montpellier au XIXe).
- N°7 Hôtel de Jacques-Cœur (XVe) devenu au XVIIe Hôtel des Trésoriers de France ; l'un des plus somptueux de Montpellier (musée ouvert l'après-midi : collections intéressantes la région principalement) ; en face, Chapelle des Pénitents Blancs (ouverte sur demande) ; peintures dans des lambris dorés du XVIIe. Passage sur la rue faisant communiquer la tribune de l'église avec l'hôtel.
- Arrière importante jadis, bordée d'hôtels où vécurent de grands personnages : n°6 (sans doute de J. Cœur) ; n°4 ayant appartenu à la famille de Saint-Roch au Moyen Âge, refait au XVIIe ; place Pétrarque (poète et juriste italien du XIVe ayant fait ses études de droit à Montpellier) ; n°2 balcon (XVIIIe), structures médiévales apparentes au rez-de-chaussée ; au 1er étage, musée du Vieux Montpellier ; au 2ème étage, musée du Fougau montpelliérain.
- Jadis rue des merciers, aujourd'hui très commerçante ; n°23 escalier typique de la première moitié du XVIIe ; n°25 sculptures (XVIIIe) en façade, représentant les quatre moments du jour ; n°26 belles sculptures dans la cour (XVIIIe) ; n°29 salon (XVIIIe) au rez-de-chaussée, décoré de fables de La Fontaine (visibles dans le magasin) ; n°31 siège au XVIIIe de la Société Royale des Sciences (instruments scientifiques sculptés au-dessus de la porte, beau heurtoir).
- N°1 façade (XVIIIe) ; dans l'impasse, structures médiévales ; n°2 escalier (XVe).
- N°7 très bel hôtel (XIIIe, XIVe, et XVIIe) par son escalier, ses accès et ses plafonds.
- Fontaine (XVIIIe), où Montpellier (sous les traits d'une femme) distribue l'eau à ses habitants ; ancienne entrée de la Préfecture (façade XVIIe).
- N°29, 12, 17, et 15 (hôtels particuliers).
- Place de la Canourgue calme et ombragée de micocouliers ; fontaine aux Licornes (XVIIIe) ; n°2 escalier (XVIIIe), cour ornée de bustes à l'antique ; emplacement d'un palais des Guilhem ; sur le côté, rue du Vestiaire, fenêtres gothiques ; n°3 remarquable façade (début XVIIIe) cour et escalier ; n°5 grecque sculptée en façade au XVIIIe.
- N°6 hôtel (XVIIIe) célèbre par sa conique d'angle.

- Arc de Triomphe orné de sculptures rappelant les grands faits du règne de Louis XIV ; à l'emplacement du palais des Guilhem (seigneurs de Montpellier du Xe au XIIIe) Palais de Justice construit au XIXe



PLACE DE LA CANOURGUE

avec une prison attenante (1839) qui est un jalon important de l'histoire de l'univers carcéral : cellules individuelles pour les détenus (comme à Philadelphie où une délégation était allée étudier les avantages du système) aujourd'hui désaffectée.

- Place Royale du Peyrou (XVIIIe) : au centre, statue (XIXe) de Louis XIV en empereur romain ; au fond, petit temple à la gloire des eaux surmontant le château d'eau de la ville (dit, ainsi que la place, à J. A. Girard, membre d'une célèbre dynastie d'architectes montpelliérains).
- Aqueduc de Piot (XVIIIe) réalisé sur le modèle du Pont du Gard.
- Bain juif médiéval (visite sur demande).
- Préfecture : façade (XIXe), par agrandissement de l'Hôtel de Ganges.
- Place Jean Jaurès (aménagée au-dessus de la crypte de la chapelle de pèlerinage, abritant la statue de la vierge noire miraculeuse de Notre-Dame des Tables) ; centre de la ville médiévale, où étaient la Maison des Consuls, les marchés, les loges (bourses de commerce) ; n°1 et 3 rue Colloz, hôtels.
- N°2, n°4 escalier du XVIe dans la maison de Rondelet, grand médecin, ami de Rabelais ; n°5 (fenêtres de l'hôtel de Jacques Cœur), n°9 dans l'immeuble, puis de Saint-Roch, dont l'eau est distribuée le 16 août jour de sa fête.
- Retour Place de la Comédie.



M: OFFICE de TOURISME

Quartier Saint-Matthieu Cathédrale - Jardin des Plantes

- Départ du Corum : Opéra Berlioz - Palais de Congrès, construit par Claude Vasconi (1988) ; de la terrasse, vue panoramique sur la plaine, la mer, le Pic Saint-Loup.
- Jardin de Sully.
- Hôtel du banquier Castelnaou (XXe) où l'oncle d'André Gide louait le second étage.
- Statue de Saint-Roch à l'emplacement où, selon la légende, il aurait été arrêté au XIVe.
- Fenêtres gothiques à tympan décorés, typiques de l'époque des troubadours.
- Elégante rue du Cannau, maisons (XVIIIe) aux grands escaliers avec cour et jardin : n°8, 6, 3, 1.
- N°1 grande porte (XVIIIe) ornée de ses cabochons anciens, n°3 construit au XVIIIe sur les jardins du précédent.
- N°8 ancienne tourelle d'escalier médiévale en angle.
- N°9 Hôtel de l'Intendance (XVIIIe) où vécurent le poète Paul Valéry et le philosophe Auguste Comte.
- N°2 ancienne Faculté des Sciences ; à gauche, place de la Canourgue où Richelieu voulut faire construire une nouvelle cathédrale (contreforts visibles de l'abside).
- Collège Saint-Benoît construit au XIVe par le pape Urbain V (élève puis professeur à Montpellier) ; porche monumental, quatre tours élancées (visite sur demande) ; du haut des tours belle vue sur la ville ; aujourd'hui Faculté de Médecine la chapelle est devenue la cathédrale Saint-Pierre en

1536. Dans la Faculté : grand vestibule, escalier majestueux et salles, du XVIIIe (portraits des professeurs célèbres) ; dans la cour, restes du cloître gothique flamboyant ; musée Aiger (dessins, manuscrits) et musée d'anatomie ; entrée libre. En face n°1 et 3, hôtels du XVIIIe (remaniés au XIXe).

- Jardin des Plantes, le plus ancien



CATHÉDRALE SAINT-PIERRE

XIXe ; à gauche en hauteur, impacts de boulets de canon du XVIIe.

- N°2 maison d'angle avec grand escalier XVIIe.
- Plan de l'Université : n°20 : porte décorée du XVIIe ; au centre de la place, "Le Paradis perdu" exécuté par Dieudonné pour l'Exposition Universelle de 1873.
- N°31 ancien hôpital Saint-Eloi ; siège des Universités de Droit, des Lettres, des Sciences au XIXe ; aujourd'hui Rectorat ; belle succession de cours des XVIIe, XVIIIe, XIXe.
- Au n°3 (XVIIIe) vécurent le poète Paul Valéry et le romancier Pierre Benoît ; ce dernier y situe le logement d'une de ses héroïnes ; belle rampe d'escalier.
- N°1 ancien Collège de Men-de construit par Urbain V (refait au XVIIIe) ; n°2 ancien Collège de Gérone (XVe), propriété de la ville espagnole de Gérone. Eglise Saint-Matthieu, ancienne chapelle des Dominicains ; retables du XVIIe ; tableaux de la même époque (visite sur demande) ; n°15 structures médiévales dans un quartier voué aux étudiants depuis le Moyen Âge.
- N°27 Hôtellerie du Chapeau Rouge (XVe-XVIIIe) qui a fonctionné jusqu'au XXe (où logèrent des personnages importants de passage à Montpellier). Elle voyait passer les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle.
- Tourner à droite vers le Corum.

Quartier Saint-Côme Saint-Roch - Sainte-Anne

- Départ gare SNCF (façade XIXe). Square Planchon (agronome ayant découvert le phylloxéra et son remède).
- Temple protestant (XIXe) de style "byzantin". En face, ancien grand magasin "Paris-Montpellier" (verrières et mosaïques XIXe).
- Place de la Comédie (dite de "l'Oeuf") : cafés (XIXe) ; Opéra (XIXe) ; fontaine des "Trois Grâces" (XVIIIe).
- Grand Rue, axe marchand de Montpellier depuis le Moyen Âge ; nombreux hôtels particuliers : n°8 Hôtel de Bruyas (XVIIe) (ami et mécène du peintre Courbet, qui donna sa collection de tableaux au Musée Fabre) ; n°11 (cour XVIIIe) ; n°14 décor de porte (XVIIIe) avec cep de vigne ; au n°21 (XVIIIe) vécut le résistant Jean Moulin ; n°25 "Hôtellerie du Cygne" devenue hôtel particulier au XVIIIe ; n°27 cour (XVIIIe) délicatement ornée ; n°33 façade ornée (XVIIIe) ; n°32 Chambre de Commerce, installée dans l'amphithéâtre de chirurgie du XVIIIe.
- Rue de l'Argenterie ; n°25 escalier en vis avec galeries extérieures d'accès aux appartements ; n°20 (XVIIIe) ; n°10 Hôtel dit du Roi d'Aragon ; porte du XIVe dans un immeuble réorganisé au XVIIe escalier sur la cour ; n°8 porte (XVIIe) très ouvragée et curieuse escalier en cage ouverte sur cour ; n°3 ferronneries (XVIIIe).



PLACE ET ÉGLISE SAINTE-ANNE

- Dans la rue de la Vieille : n°10 escalier (XVIIIe) en pierre ; n°6 porte (XVIIIe) surmontée d'un encadrement de fenêtre XVe s. ; n°3 structures médiévales sur quatre niveaux dans une maison (XVIIIe) et porte décorée sur la rue de la Draperie Rouge (tissu dont la qualité faisait le renom de Montpellier).
- Traces de baies (XIXe) sur l'Hôtel de Jaquet (remanié au XVIIIe) où fut créée la Schola Cantorum de Montpellier au début du XXe ; salle d'expositions, entrée libre ; bon exemple de ces rez-de-chaussée qui abritaient souvent sous leurs voûtes gothiques les marchandises du port de Montpellier.
- N°15 grande demeure médiévale réorganisée à l'époque classique ; Logis des Trois Rois, dont les voûtes au fond du restaurant ont conservé leurs anneaux pour pendre les ballots de marchandises ; n°4 Hôtel des Trésoriers de la Bourse aménagé au cours des XVIIe et XVIIIe (cage d'escalier ouverte sur cour, jardin) ; un des plus vastes hôtels de la ville ; siège de la Maison de Heidelberg (ville jumelée avec Montpellier).
- Un des trois passages existant encore à Montpellier (XIXe), au dessus d'une rue à forte déclivité ("davalada" en occitan).
- N°5 beau volume d'ensemble de la cour, de l'escalier et de l'entrée (XVIIIe), Montcalm parti d'ici pour le Canada.
- N°20 escalier rampe sur rampe et fenêtres sur cour ornées de refends, peu usités à Montpellier au XVIIIe.
- Quartier aux rues concentriques à la paroisse Saint-Firmin du XIe (disparue) ; n°9 escalier en vis (XVIIIe) ; n°10 escalier décoré, remarquable par son équilibre.

- Davalada du Bras de Fer.
- N°15 église orthodoxe dans une maison médiévale ; n°17 sans doute le 1er escalier de la ville à quatre murs noyaux (XVIIIe) ; au fond de la cour, puits ayant conservé sa réa ; en face, grande salle gothique à l'emplacement de la maison des Tournemire où naquit Jacques Ier d'Aragon ; plus loin au n°6 salle voûtée avec puits (droite en entrant dans le restaurant) ; du bas de la rue, vue d'ensemble de l'amphithéâtre d'anatomie du XVIIIe (aujourd'hui occupé par la Chambre de Commerce) ; à droite au fond de la place, belle maison du XVIIIe.
- Structures médiévales de diverses époques prouvant les nombreux remaniements effectués sur les maisons depuis leur origine.
- N°30 boulet de canon encastré au-dessus de la porte lors du siège de la ville par Louis XIII en 1622.
- Chapelle des Pénitents bleus (XIXe).
- Tour de la Babote (XIIIe) rehaussée au XIVe, surélevée au XVIIIe pour en faire un observatoire d'astronomie.
- Sonir par la porte de la tour et regagner la gare.

N°4 et 2, hôtels classiques.

- Eglise Sainte-Anne (XIXe) désaffectée, lieu d'expositions ; le plus haut clocher de la ville (70 m) ; en face du portail, le Conservatoire de Musique a une cour, un escalier et des salons du XVIIIe ; sur la place, s'élevait la cour de justice du Petit Sclau au XVIIe.
- N°10 un des plus somptueux hôtels montpelliérains du XVIIIe, vaste cage d'escalier en marbre rouge dont le décor du plafond a été conservé.
- N°2 structures médiévales apparentes sur les murs d'angle.
- N°9 maisons jumelles médiévales ; n°10 enseigne probable d'un boucher, encastree au-dessus de la porte.
- N°31 : pavillon d'escalier (XVIIIe), encadrements de fenêtres sur cour similaires à ceux de l'Hôtel Ranchin (cf. 11) ; n°35 porte (XVIIIe).
- N°6 porte d'entrée avec menuiseries d'époque ; escalier en cage ouverte sur la cour intérieure ; n°2 hôtel (XVIIIe).
- Eglise Saint-Roch (XIXe) inachevée ; voir derrière le chevet les vestiges de l'église Saint-Paul ; à côté, buste de l'abbé Favre (conteur occitan) ; porte de caserne (XVIIIe) plaquée sur le mur du presbytère.
- Cour intérieure ; escalier en vis, décorations Renaissance ; à l'extérieur, traces d'une claire-voie médiévale.



TOUR DE LA BABOTE

Quartier Esplanade - Musée Fabre Notre-Dame-des-Tables - Les Ursulines



PAVILLON DU MUSÉE FABRE

- Départ place de la Comédie : c'est "l'oeuf" du début du siècle (à cause de sa forme, aujourd'hui matérialisée au sol par une incrustation de marbre rouge).
- Fontaine des Trois Grâces (XVIIIe).
- Opéra (XIXe) construit sur le modèle de l'Opéra Garnier à Paris.
- Fontaine des Trois Ephèbes (à l'emplacement de la gare du train de Palavas célébré par le caricaturiste Dubout).
- L'Esplanade : promenade aménagée au XVIIIe sur les fossés de la ville ; n°29 ancien cinéma Pathé (1908).
- N°6 bis Hôtel de Cabrières-Sabatier d'Espéran : musée du meuble (pour les visites s'adresser au musée Fabre) ; n°13 Hôtel de Massilian, musée Fabre au XIXe : architecture au goût pompéien et florentin de son fondateur.
- Hôtel des Monnaies (XIVe) réaménagé au XVIIIe pour les Dames de la Miséricorde, en face, église des Augustins (XVIIe), intérieur refait (XIXe et XXe).
- Pharmacie du XVIIIe, peintures XVIIe et XVIIIe dans la chapelle ; visite sur demande.
- N°14 : hôtel à la française du XVIIIe siècle.
- Ancien Collège des Arts, reconstruit par les Jésuites aux XVIIe et XVIIIe, collège royal, Ecoles Centrales puis lycée, actuellement musée Fabre (entrée sur l'Esplanade) ; la chapelle de ce collège (XVIIIe) est devenue paroisse Notre-Dame des Tables (patronne de la ville) ; à l'intérieur, crucifixion de Guy François (XVIIe) ; sur le côté de la place, ancienne porte des casernes construites à la fin du XVIIe par Daviler.
- N°6 Hôtel d'Assas : en face, fenêtres gothiques à décor typique de l'époque des troubadours.
- N°27 Hôtellerie du Chapeau Rouge (près de 900 m²) en service jusqu'au XXe siècle (escaliers intéressants des XVe et XVIIe).
- N°4 maisons romanes parmi les plus anciennes visibles à Mont-

pellier (fin XIIe-début XIIIe).
14. Couvent des Ursulines (XVIIe) transformé au XIXe en prison de femmes puis en caserne ; futur musée d'art contemporain ; à droite, porte de la Blanquerie refaite en 1785 à partir de la porte médiévale ; fontaine abreuvoir (1987) du côté de la rue de l'Université.
15. A gauche, chevet du couvent des Ursulines, au n°29 Faculté de Droit ; ancien couvent des Visitandines ; sur la rue, façade décorée de la chapelle ; voir de l'intérieur du

cloître, un beau clocheton (XVIIe).
16. N°72 et 74 : superposition intéressante de structures romanes, gothiques et renaissance ; N°70 Hôtel du XVIIIe ; n°54 maison de serrurier ; balcon servant d'enseigne.
17. Rue des Ecoles Centrales, hôtels classiques (n°2 et 4).
18. Rue élégante au XVIIe, la rue Salle-l'Evêque est ornée d'hôtels luxueux : n°2, 4, 5 (redécouvert au XIXe ; de la cour voir le jardin de l'Hôtel Villarmois), n°10 (début XXe), n°12 (heurtor en forme de lyre).

19. Hôtel du banquier Castelnaud (XXe).
20. Arriver sur l'Esplanade ; à droite, Musée Fabre : voir les cours (mosaïque romaine provenant de Lattes) et les deux escaliers (XVIIe). Sculpture : "Le Vent" de Baldini ; champ de Mars ; jardin à l'anglaise (1900) ; pavillon du Musée Fabre : ancien Pavillon Populaire construit en 1890 pour l'Association des Etudiants Montpelliérains ; Kiosque Bosc, un des premiers bâtiments de Montpellier en béton armé.
21. Retour Place de la Comédie.



Quartier Polygone - Antigone

- Départ passage de l'Horloge.
- A droite, centre commercial du Polygone bâti ainsi que le reste du quartier sur le polygone de tir de la Citadelle du XVIIe.
- Avancer tout droit vers la Citadelle, construite à la suite du siège de la ville par Louis XIII.
- A droite la mairie de Montpellier, en verre et acier ; y entrer pour voir les maquettes de la ville.
- Ressoroir de la mairie par la porte opposée à l'entrée.
- Descendre les escaliers ; à droite bâtiments d'Antigone, quartier dont Ricardo Bofill est le maître d'œuvre.
- Les Echelles de la Ville : immeuble de bureaux et de commerces permettant par un jeu d'escaliers de rejoindre la Place de la Comédie.
- Place du Nombre d'Or ; premiers logements sociaux d'Antigone,

inaugurés en 1984 : décor avec frontons pergolas importants se découpant sur le ciel ; tracé résultant d'un enchevêtrement de carrés et de cercles.
9. Point de départ de l'axe principal d'Antigone que rien n'interrompt jusqu'à l'Hôtel de Région ; tout le quartier est construit avec le même béton architectonique coloré dans la masse (couleur des pierres de la région).
10. Ecole primaire ; dans la cour, magnolias (Magnol) un célèbre botaniste montpelliérain).
11. Place du Millénaire entourée d'arcades ; espace planté de cyprès et de pins dont le feuillage



ANTIGONE

toujours vert contribue à donner à l'ensemble un aspect méditerranéen.
12. La place est fermée par un immeuble surmonté d'une coupole ; à gauche, la Maison du Travail, à droite le District de Montpellier.
13. Place de Thessalie.
14. Place du Péloponèse.
15. Esplanade de l'Europe : appartements en amphithéâtre ; près de la voie sur berge : restaurants.
16. Statue "Orlando Furioso" de Fenosa.
17. Passerelle d'Athènes.
18. Le Lez : fleuve de Montpellier dont la source alimente la ville en eau potable.
19. Hôtel de Région, construit en

forme d'arche de verre ; c'est l'extrémité du quartier à la droite duquel sera créé celui de Port Marianne.
20. Revenir par la passerelle d'Aphrodite.
21. Sur les côtés de l'axe principal d'Antigone ; maisons à patio plus basses et plus petites.
22. Eglise de la paroisse Dom Bosco : vitraux de Renée Rauzy, aux couleurs chatoyantes ; comparer ces verres multicolores (120 couleurs) avec les vitraux en résine de l'oratoire. Eglise à accueil permanent.
23. Remonter en ville (Montpellier est bâtie sur une colline) par les Echelles de la Ville et emprunter le Passage Hermès (ouvert aux mêmes heures que le centre commercial), puis traverser les Galeries Lafayette et les magasins du Polygone droit dans l'axe.
24. Arrivée au passage de l'Horloge.



- Articles L 122.20 et R 122.7 du Code des Communes - Décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal Communication
- Informations de M. le Maire
- Question d'actualité municipale - Question de M. Martinez à M. le Maire
- Voeu du Conseil Municipal de Montpellier contre la reprise des essais nucléaires français
- Voeu du Conseil Municipal pour que soient augmentés les moyens de la Justice à Montpellier
- Association Montpellier Languedoc-Roussillon Technopole - Bureau - Représentants du Conseil Municipal : M. Macia
- Centre Communal d'Action Sociale - Commission d'Admission à l'Aide Sociale Légale - Représentants du Conseil Municipal : Mme Fourreau titulaire et M. Prunier suppléant
- Commissions d'Adjudication ou d'Appel d'Offres des Services Déconcentrés de l'Etat - Représentant du Conseil Municipal : M. Dugrand
- Ensembles Immobiliers - Assemblées Générales de Copropriétaires - Représentants de la Ville : M. Guibal titulaire et Mme Mirabello suppléante
- Opérations ponctuelles de communication - Appel de candidatures pour la désignation d'un Cabinet Conseil
- Foncier - Aménagement du carrefour : Avenue du Mas Argelliers/rue de Saporta - Cession gratuite : Société Anonyme Natiocredibail
- Foncier - "Lez milieu prioritaire" - Travaux d'alimentation du Lez par l'eau du Canal du Bas-Rhône et du Languedoc
- Foncier - Mise à l'alignement de la rue des Amaryllis et création d'un pan coupé - Cession gratuite : Copropriété Résidence "Les Amaryllis"
- Foncier - Mise à l'alignement rue des Bouisses - rue de Celleneuve à Saint-Hilaire - Cession gratuite : Société "Terres du Midi"
- Foncier - Mise à l'alignement de la rue des Bouisses - Incorporation dans le Domaine Public Communal d'une partie des voies : Allée du Briol, rue du Mas de Perrette - Cession gratuite : Syndicat des Copropriétaires "Montpellier Village"

- Foncier - Mise à l'alignement de la rue Ploch de Boutonnet - Cession gratuite : Syndicat des Copropriétaires de la Résidence "Les Lauréades"
- Foncier - Mise à l'alignement de la rue de la Roqueturière - Cession gratuite : M. Michel Grandin
- Foncier - Mise à l'alignement de la rue de Saint-Priest - Cession gratuite : O.P.A.C.
- Foncier - Quartier de la Paillade - Maison Pour Tous Georges Brassens - Constitution de servitudes au profit de la Ville sur une propriété de l'O.P.A.C.
- Foncier - Quartier du Petit Bard - Avenue Paul Bringuier/Avenue de Lodève - Acquisition par la Ville de la propriété de la Sonacoira
- Foncier - Résidence Paul Valéry - Acquisition des terrains d'emprise d'équipements publics (O.P.A.C.)
- Foncier - Rue Georges Brassens - Vente au Centre Communal d'Action Sociale - Echange avec la Copropriété "Le Barcelone"
7. rue des Ecoles Laïques - Vente du Lot n° 5 à la Société La Mouline
- Musée Fabre - Acquisitions d'oeuvres - Demande de subvention au Fram
- Danse - Association Chicanes - Patrice Barthes - Attribution de subvention
- Théâtre Iséion - Attribution de subvention
- Autorisation de paiement de provisions sur honoraires aux membres des professions judiciaires
- C.C.A.S. - Travaux aux résidences-foyers Michel Bêlorgeot et les Aubes - Emprunt de 1.270.000 francs - Garantie de la Ville
- Nouveau Logis Méridional - Réalisation de 22 logements individuels au 717, Avenue J. Fourcade - Emprunt de 8.600.000 francs - Garantie de la Ville
- Nouveau Logis Méridional - Réalisation de 22 logements individuels au 717, Avenue J. Fourcade - Emprunt de 2.100.000 francs - Garantie de la Ville
- Corum - Dégâts des eaux du 22 septembre 1993 - Convention de mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage Ville/Fermier pour les travaux de remise en état

VOEU DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LE RENFORCEMENT DES MOYENS DE LA JUSTICE A MONTPELLIER

La Justice est un des garants majeurs du fondement démocratique de notre société. A Montpellier, la situation est dramatique. La Justice ne peut plus répondre à ses missions. Alors que la population de l'agglomération ne cesse d'augmenter, le nombre des magistrats diminue. En effet, en un an, nous sommes passés de 35 à 31 magistrats au Tribunal de Grande Instance. En 10 ans, le nombre des affaires est passé de 154 à 270 par magistrat. Cela devient une charge insupportable qui se situe à 40% au-dessus de la moyenne nationale. Comment la Justice peut-elle s'exercer sereinement quand on sait que 300 dossiers doivent être supprimés en 1995 et que les jugements prennent de plus en plus de retard ? A ceci, il faut ajouter le manque notoire de greffiers et de secrétaires administratifs. L'institution judiciaire est en danger à Montpellier où nous risquons un véritable déni de Justice. Si nous voulons que les citoyens respectent la Justice, il faut qu'elle ait les moyens de son exercice. Les élus de la Ville demandent donc que les effectifs des services judiciaires de Montpellier soient notablement renforcés afin que la Justice puisse être rendue dans l'esprit d'équité qui doit être le sien. Ils demandent au Ministère de la Justice de prendre les mesures nécessaires pour que les Montpelliérains soient considérés comme des citoyens à part entière et que la Justice soit rendue normalement dans le ressort de la Cour de Montpellier.

- Dotation de Solidarité Urbaine - Exercice 1994
- Direction Informatique - Renouvellement du marché à commandes de maintenance des matériels informatiques IBM - Appel d'offres
- Personnel Municipal - Agents non titulaires - Modification du tableau des effectifs
- Personnel Municipal - Emplois spécifiques - Décision d'assimilation de ces emplois à des grades des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale en faveur des retraités
- Antigone de l'Artisanat - Convention Ville/Société d'Economie Mixte de la Foire Internationale de Montpellier

- Marché ambulant - Création - Tarifs
- Affaire retirée
- Affaire retirée
- Centre de Loisirs Municipal Astérix - Convention entre la Ville de Montpellier et la Caisse Régionale d'Assurance Maladie pour l'accueil des enfants de la pouponnière Fontcaude
- Centre de Loisirs sans hébergement - Conventionnement prestations de service - Ville de Montpellier/Comité d'Entreprises S.N.C.F.
- Centre de Loisirs - Conventions prestations de service et utilisation de locaux scolaires entre la Ville de Montpellier et l'A.J.P.P.N.
- Coupe du Monde 1998 - Convention Ville de Montpellier/Comité Français d'Organisation
- Stade de la Mosson - Coupe du Monde 1998 - Désignation lauréat maîtrise d'oeuvre - Permis de construire - Permis de démolir
- Stade de la Mosson - Coupe du Monde 1998 - Contrôleur technique - Appel d'offres
- Stade de la Mosson - Coupe du Monde 1998 - Coordinateur de sécurité - Appel d'offres
- Sports - Attributions des subventions 95
- Centrale d'Achats - Achats d'enveloppes, papier offset et photocopie - Achat de fournitures hôtelières - Achats de fournitures de papeterie - Achats de vêtements de travail - Appels d'offres ouverts
- Centrale d'Achats - Achat de fontes d'assainissement et de voirie - Achat de quincaillerie diverse - Appels d'offres ouverts
- Classement dans le Domaine Public Communal des rues des Bougainvillées, des Hibiscus et de la Place du Vigan (Canton 7)
- Quartier Croix d'Argent - Dénomination d'une voie
- Quartier Hôpitaux - Facultés - Dénomination de voies
- Quartier Millénaire - Nouvelle dénomination d'une place
- Quartier Millénaire - Dénomination de voie
- Quartier Près d'Arènes - Dénomination de voies
- Quartier la Paillade - Dénomination de voie
- Animation scolaire et soutien scolaire - Subventions
- Association sportive scolaire : U.S.E.P. - Subvention
- Classes de découverte - Subventions
- Conseils d'Etablissements Scolaires - Représentants du Conseil Municipal : M. Fesquet, M. Benezech, Mme Zanettacci, M. Martin, Mme Weil, M. Soulas, Mme d'Abunto
- Ecoles Occitanes "Calandrea Dau Clapas" et "Calandrea Candola" - Demande de contrat d'association - Représentant du Conseil Municipal : M. Peyre

VOEU DU CONSEIL MUNICIPAL CONTRE LA REPRISSE DES ESSAIS NUCLEAIRES FRANCAIS

Après la signature du traité de non prolifération des armes nucléaires, le Président de la République a pris unilatéralement la décision de reprendre les essais nucléaires dans le Pacifique en Polynésie Française. Cette décision, malheureusement, vient de se concrétiser par le premier tir. De nombreuses voix s'élèvent pour exprimer leur réprobation. L'opinion internationale condamne fortement cette reprise pouvant déboucher sur une reprise de la course aux armements atomiques. Le crédit moral de la France est fortement atteint. De plus, en cette période de crise économique, le coût de ces essais nucléaires de plus de 20 milliards de francs serait nettement plus utile dans la lutte contre le chômage et la relance de la consommation. Le boycott commercial lancé par de nombreux pays va pénaliser lourdement notre économie et tout particulièrement notre viticulture dans le Languedoc-Roussillon. Le Conseil Municipal souhaite, en conséquence, exprimer sa réprobation devant cette décision contraire au rôle que joue la France au niveau international, à sa crédibilité dans le débat contre la prolifération du surarmement nucléaire. Les élus de la Ville de Montpellier demandent que le Président de la République Française prenne la décision d'arrêter ces essais nucléaires contraires à l'image internationale du pays des droits de l'homme et de la défense des libertés.

Sécurité routière : Montpellier au hit-parade des grandes villes de France

DISPOSITIFS DE SECURITE RENFORCES AUTOUR DES LIEUX PUBLICS

En prolongement des dispositions prises par la Préfecture, la Ville prend les dispositions suivantes :

1°) Dispositions sur le Domaine Public :

- Retrait immédiat des corbeilles à papiers à proximité des lieux sensibles (écoles, cinéma, restauration rapide, arrêt de bus, gare, marchés)

- Retrait immédiat de containers collectifs à ordures ménagères dans voies à grande fréquentation (rue de Verdun...)

- Retrait immédiat (par le District) des containers à verre et à papier situés à proximité de lieux sensibles (marchés, écoles...)

2°) Dispositions à proximité des établissements scolaires :

* Pour les maternelles et primaires :

- Prise d'arrêtés interdisant le stationnement devant les écoles (de part et d'autre de la rue et sur 25 mètres de part et d'autre de chacune des entrées)

- Annonce des mesures par papillons sur pare-brise, et affiche aux entrées d'écoles

- Mise en place de barrières pour matérialiser ces interdictions de stationnement

- L'ensemble du personnel municipal des écoles est appelé à une particulière vigilance. La permanence de chacune des écoles assurera aux heures d'entrée et sorties d'élèves une présence effective devant la porte de l'établissement

- La police municipale sera chargée de veiller au strict respect du dispositif devant l'ensemble de ces établissements

* Pour l'ensemble des établissements scolaires (secondaires et universitaires) :

- Arrêté d'interdiction de stationner de part et d'autre des entrées.

3°) Dispositions visant la protection de certains lieux sensibles :

* Synagogues et Centre Culturel Juif :

- Pose de barrières anti-stationnement de façon définitive.

La Ville multiplie les aménagements de sécurité sur la voirie, et les Montpelliérains conduisent de mieux en mieux. Résultat : le nombre de blessés dans les accidents de circulation ont diminué de 28% en 5 ans.

Le journal Auto-Plus (1) a examiné à la loupe les statistiques de sécurité routière en 1994 et l'évolution depuis 1989.

Sur vingt capitales régionales, Montpellier est classée 4ème. C'est la seule ville du Sud de la France qui figure dans le quinté gagnant. En tête du palmarès, Chalon-sur-Maine, en queue de peloton, Bordeaux.

Le critère de classement retenu est le nombre de blessés dans la circulation par rapport au nombre d'habitants. Avec un rapport de 0,0033, ce qui correspond à une baisse de 28% par rapport à 1989, Montpellier se place parmi les villes championnes.

On peut attribuer ce bon résultat à deux critères : l'amélioration des conditions de circulation et l'amélioration du comportement des conducteurs.

Sur ce dernier point, on pourrait être sceptique, mais les statistiques publiées par "Auto-Plus" sont formelles : les français globalement conduisent de mieux en mieux. Ils bouclent leur ceinture de sécurité (71% contre 56% en 1989), respectent mieux les feux (-14% d'infractions entre 1989 et 1994) et respectent une vitesse moyenne de 53 km/h. Ces considérations générales ne doivent pas cacher qu'il reste encore dans ce domaine beaucoup de progrès à faire. Non seulement il subsiste encore de véritables chauffards, mais de nombreux Montpelliérains font preuve d'un manque de civisme notoire pour conduire ou stationner. Un comportement indiscipliné, apparemment anodin, mais qui peut se révéler dangereux dans certaines circonstances.

L'autre explication au bon classement de Montpellier par "Auto-Plus", ce sont tous les aménagements faits, en permanence et depuis des années par la Ville, pour améliorer les conditions de circulation, sous la houlette d'Yvan Velay hier, et de Louis Pouget aujourd'hui. C'est un travail de fourmi, effectué au



La sécurité routière, cela s'apprend dès l'enfance ! Remise des prix le 7 juin dernier pour le challenge d'éducation routière organisé par la Prévention Routière et la Ville.

jour le jour, pour effacer un flot agressif, éclairer une zone d'ombre, poser un panneau de signalisation, tailler une haie gênant la visibilité, repeindre un passage piéton, poser un feu tricolore, installer un garde-corps devant une école, etc...



Ce sont aussi des travaux plus lourds pour construire des trottoirs, aménager des carrefours, mettre en place un réseau de pistes cyclables, aménager globalement les abords des groupes scolaires, des gymnases ou des crèches.

C'est enfin tout un travail d'éducation de la population dans les écoles ou les quartiers en collaboration avec "la Prévention Routière".

La plupart des travaux effectués sont programmés en étroite concertation avec les riverains concernés. Il s'agit souvent de réponses aux demandes exprimées dans les réunions de quartier ou dans le cadre de la commission Montpellier au Quotidien. Pour les aménagements de sécurité aux abords des écoles qui ont valu à la Ville, en 1994, de recevoir l'écharpe d'or de la sécurité routière, de véritables groupes de travail sont constitués auxquels participent les enseignants et les parents d'élèves.

Pas à pas, la sécurité routière gagne du terrain, mais la victoire ne sera totale que lorsqu'on ne comptabilisera plus de personnes tuées ou blessées dans les accidents de circulation.

La véritable clef de la sécurité, c'est le civisme. Avis à tous les automobilistes !

(1) Auto-Plus - 13/19 juin 1995

LE PRIX DE LA SECURITE ROUTIERE

- 2/3 des lampes assurant l'éclairage public sont remplacées chaque année.
- Le coût du vandalisme et des accidents concernant l'éclairage public, les feux tricolores et le mobilier urbain (garde-corps, potelets...), en 1994 : 4,4 millions de francs.
- A la fin de l'année 95, Montpellier offrira 53 km de réseau cyclable.
- 20.000 lampes des feux de signalisation sont remplacées chaque année.
- La signalisation au sol représente 500 km linéaires. 10%, soit 50 km sont repeints chaque année.

Heur et malheur de la cathédrale St-Pierre de Montpellier

"Parmi les édifices religieux du midi de la France, la cathédrale de Montpellier occupe une place de choix par ses dispositions architecturales et par les influences dont elle témoigne... Peu de monuments ont en outre vécu d'une vie aussi intense, fiévreuse même à certaines heures".

(Augustin Flèche, ancien doyen de la faculté de lettres)

Pour évoquer l'histoire de ce monument religieux et en faire la présentation au visiteur, l'abbé Emile Roger, archiprêtre de Saint-Pierre, a eu l'heureuse idée de faire éditer une brochure richement illustrée, se faisant aider pour ce projet par Christian de Saint-Victor qui a écrit la partie historique, Henri Vidal pour la présentation de l'orgue et Gérard Demongodin qui a fait les légendes des photos. Voici quelques points de repères historiques que vous trouverez dans l'opuscule.



A l'origine en 1364, débutèrent les travaux de construction d'un monastère bénédictin dont la chapelle eût la suprême faveur de devenir la cathédrale du diocèse de Montpellier deux siècles plus tard.

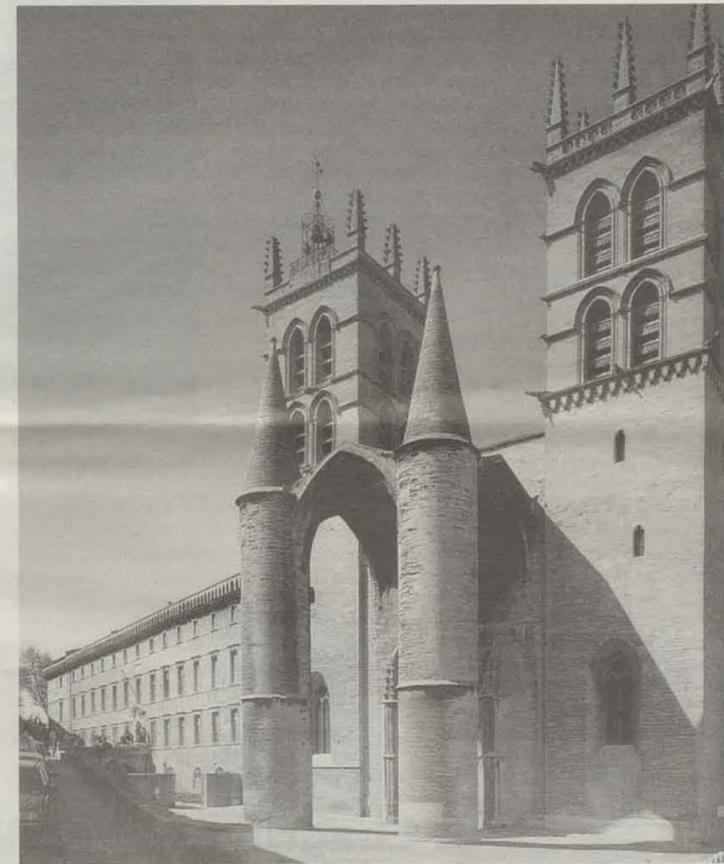
Ces travaux ont été impulsés par le pape Urbain V (1362-1370).

Edifiée dans ce style "gothique méridional", la chapelle a l'aspect et la vocation d'une église fortifiée que justifie l'époque troublée.

Ce fut un autre pape Paul III (Alexandre Farnèse) qui en 1536 décréta que la chapelle serait promue au rang de cathédrale sous le vocable identique à celui de Maguelone, c'est-à-dire St-Pierre.

En effet, depuis le VIème siècle, le siège de l'évêché se situe dans l'île de Maguelone au bord de la mer. Mais le site étant trop vulnérable aux entreprises des Barbaresques et l'environnement des étangs était malsain, dû le transfert à Montpellier du siège épiscopal.

Les troubles religieux, qui se sont déroulés de 1559 à 1573, opposant catholiques et protestants, eurent des effets meurtriers pour la cathédrale qui fut prise d'assaut. Des traces de balles, tirées depuis les hauteurs de la Canourgue, sont encore visibles sur la façade de la tour de gauche.



Un second siège, qui dura 48 jours, fut accompagné du démantèlement de la partie supérieure de la tour droite. L'effondrement de celle-ci entraîna celui des deux travées de la voûte et du baldaquin.

L'édifice resta dans cet état 73 ans avant d'être restauré.

Ce n'est qu'en 1656 que la cathédrale, totalement reconstruite, fut rendue au culte.

Hélas le 12 avril 1678, la voûte du baldaquin d'entrée s'effondra sans faire de victimes et fut réparée deux ans plus tard.

Pendant la révolution, la cathédrale est désignée comme temple de la Raison. En 1802, elle sert d'entrepôt militaire. Remise enfin à la disposition des autorités religieuses, la cathédrale fut

agrandie considérablement à l'initiative de Mgr Thibaut.

Le 23 juillet 1847, le pape Pie IX accorde le titre de Basilique mineure à la cathédrale. Le 9 juin 1907, à la suite d'une grande manifestation de viticulteurs, le Cardinal de Cabrière fit ouvrir les portes de la nef aux innombrables manifestants des départements voisins, leur permettant ainsi de trouver un abri pour la nuit.

Ce geste fut particulièrement populaire. Les fêtes du Millénaire de Montpellier en 1985 furent l'occasion pour la ville de faire don de l'autel et de l'ambon *. On peut trouver la brochure à l'accueil de la cathédrale St-Pierre.

* ambon : tribune surélevée à l'entrée du chœur de certaines basiliques et églises anciennes.



DE LA PESTE A L'AMOUR

Après les fêtes solennelles de St. Roch à Montpellier le 16 septembre, après le succès des représentations des chemins de Roch par la troupe de Decazeville les 1er et 2 septembre, St. Roch de Montpellier, le jeune homme au chien, fait l'objet d'un livre qui nous explique la modicité de cet enfant de notre cité. Jean-Louis Bru, de souche tarnaise, écrivain et correspondant du journal "La Croix du



Midi", vient de sortir un livre de 60 pages intitulé "De la Peste à l'Amour" St. Roch de Montpellier, Pèlerin-Guérisseur (1350-1379).

L'auteur nous fait, dans ce livre, redécouvrir l'attachant visage de cet enfant de Montpellier St. Roch. Il nous transporte dans la seconde moitié du XIVème siècle, temps d'épreuves, temps de crises, temps d'espoirs. Roch fut un saint aimé du peuple, un des derniers fait par le peuple.

A l'aube du 3ème millénaire, St. Roch retrouve son actualité car sa vie est un témoignage d'un laïc faisant un authentique témoignage de don de soi, d'amour, de partage avec les plus pauvres. Elle atteste qu'au delà de toutes les pestes d'hier, d'aujourd'hui et de demain, la seule vérité, la vraie liberté, c'est AMER.

Pour obtenir "De la Peste à l'Amour" Ecrire à l'auteur Jean-Louis Bru, 2, rue du Poutjoula 81330 Valbre Tél : 67 50 49 01.

EXPRESSION THEATRALE

Se confronter aux techniques théâtrales de base permet de libérer les possibilités d'expression et les forces créatrices que chacun porte en soi. C'est le but des ateliers d'expression et de techniques théâtrales ouverts aux enfants, aux jeunes et aux adultes par la compagnie Atelier Théâtrales, dont la responsable est Jocelyne Carmichael. Pour tous renseignements : 67 58 23 58 12, rue Meyrueis, dans le quartier Clémenceau.

BAL DE L'AGE D'OR

Le grand bal de la rentrée de l'Age d'Or, annoncé le mardi 17 octobre, aura lieu le mercredi 25 octobre à la Salle des Rencontres de la



Mairie. Les billets sont à retirer au Service Age d'Or, dans le hall de l'Hôtel de Ville. Téléphone : 67 34 70 80 ou 67 34 70 97.

RENCONTRES...

L'Association les Murs d'Aurelle propose des ateliers de pratique artistique (écriture et arts de la scène) à des personnes ayant ou ayant eu recours dans leur vie à des soins psychiatriques. Cette activité se déroule à l'Hôpital de la Colombière, dans la Maison des Expressions. Elle est conduite par trois personnes soignantes : Dominique Bastide, Brigitte Chalande et Françoise Prud'hon, et un coordinateur artistique : Christophe Bara. Les artistes, intervenant dans les ateliers, se chargent de mener les réalisations collectives jusqu'à leur confrontation publique. C'est à une de ces rencontres, sur des chemins d'écritures, que les Murs d'Aurelle vous convient chaleureusement du 17 au 28 octobre Hôpital de la Colombière Maison des expressions Tél pour renseignements : 67 33 99 52

PORTRAIT

Anne Bragance : écrivain-jardinier

Anne Bragance, lauréate du Prix Antigone, est heureuse de cette distinction, rien que pour son nom. Antigone est un personnage qui la fascine et qui, dit-elle, lui correspond. Chaleureuse, passionnée, son visage est encadré par une épaisse chevelure brune. Comme celle de Sol, un des personnages-clés de son roman "Le Chagrin des Resslingen". Comme Sol aussi, elle explique l'émotion qu'elle a ressentie quand sa fille aînée lui a annoncé qu'elle attendait un enfant. L'analogie avec le personnage de son roman s'arrête là. Mais, il est incontestable que Julien, son petit-fils de deux ans, un garçonnet plein de vie, est à l'origine de son livre : "Les livres naissent d'un choc. Le choc est que j'allais être grand-mère, qu'un enfant allait venir. J'ai toujours été quelqu'un d'inquiet avec de l'imagination. Je vis, encore maintenant que les filles sont des femmes, avec l'angoisse de perdre un enfant". Anne Bragance vit dans les Cévennes, une maison exquise enfouie au milieu d'un parc d'un hectare à la végétation fleurie et exubérante : "Mon ambition est d'en faire une vraie maison familiale. Je suis née à Casablanca et je considère que je n'ai pas de racines. Cette maison avec son parc étagé, ses arbres magnifiques, offre ces racines qui me manquent". La nature, on le devine à la lecture de ses romans, joue un rôle considérable dans la vie d'Anne Bragance : "Quand j'ai visité la propriété en 1989 avec mon

mari, nous sommes tombés amoureux de ce parc à l'abandon. Pour écrire, j'ai besoin de la nature, des arbres qui demandent beaucoup de soins et de présence. J'ai trouvé ici une façon de vivre harmonieuse : je suis écrivain-jardinier". Ses journées se partagent donc entre deux passions : l'écriture et le jardinage. L'écriture est sa passion la plus ancienne : "J'ai toujours eu la passion des livres et, dès cinq ou six ans, j'ai décidé d'être écrivain. Chez moi, quand j'étais enfant, il n'y avait pas de livres. J'ai avalé toute la bibliothèque verte, rose, rouge et or, de l'école. J'ai toujours lu de façon très brouillonne et pélemêle. Encore aujourd'hui, bien que je sois plus particulièrement curieuse de ce qu'écrivent mes contemporains". Avec son mari, également écrivain, elle se sent si bien chez elle qu'elle sort très



peu. Elle va en ville le moins possible - encore quelle apprécie le charme des vieilles rues de Montpellier - et, au grand reproche de ses éditeurs, pratiquement jamais à Paris. Mais, elle n'a rien pour autant d'une misanthrope et aime beaucoup accueillir les gens dans son paradis. Ce qu'elle fait, nous avons pu en juger, avec beaucoup de gentillesse et de chaleur humaine.

POINT DE VUE

"Le Chagrin Des Resslingen" (Julliard)

Il se produit parfois dans la famille la plus comblée, la mieux ordonnée, un brusque drame autour duquel la vie soudain pivote et s'assombrit. Devant cette intrusion du malheur, et les ravages qu'il provoque, on est alors tenté de parler de destin. Tel est le thème majeur du roman d'Anne Bragance, "Le chagrin des Resslingen", qui a, cette année, obtenu le prix Antigone. Adrian et Sol forment ce que l'on peut appeler un couple idéal : un mariage d'amour, deux jeunes enfants, une vie qui ressemble au bonheur. Jusqu'au

jour où brutalement tout bascule, un après-midi de fête, au bord d'une rivière, lorsque leur jeune fils, Lucas, se noie accidentellement. C'est alors que commence un "chagrin" qui, plus de vingt ans après, à l'époque où se situe le récit, s'est sans doute modifié, mais reste toujours viv. Chacun, ne cessant de s'interroger sur ses éventuelles responsabilités, a vécu à sa manière cette interminable épreuve : Adrian, inconsolable, dans des égarements érotiques puis une longue maladie qui peu à peu le paralyse ; Sol avec l'obsession de sa culpabilité ; Cléa, la soeur aînée, dans l'angoisse, l'alcool et les fugues. Ce sujet dramatique, qui risquait de verser dans le mélodrame, Anne Bragance, en pleine possession de son

Jean Joubert



Theatre

SEMAINE CAMUS

Deux pièces d'Albert Camus seront programmées au mois d'octobre pour la rentrée du théâtre Jean Vilar

"TRACES" : Une pièce composée à partir du thème du souvenir d'après les nouvelles: "L'exil et le Royaume", "La chute", "Noces" par la troupe Les 3 Pits Points, suivi d'une lecture débat : "Camus et la justice" par le Théâtre Quotidien de Montpellier Théâtre Jean Vilar Jeudi 12 octobre

"L'ÉTRANGER" : Mise en scène et adaptation de Michel Touraille, par le théâtre Quotidien de Montpellier Théâtre Jean Vilar Samedi 14 octobre à 21h.

"A NOUS LA PAROLE" : Textes de Tahar Ben Jelloun et Fatima Gallaire et des textes des ateliers d'expression du Petit-Bard/Pergola, mise en scène de Gilles Buonomo et les ateliers du Petit-Bard/Pergola. Des maux pour le dire aux mots pour construire...l'exil: Théâtre Jean Vilar Mardi 10 octobre à 14h30.

LA PASSION DU SCIENTIFIQUE

de et par Daniel Raichvarg, en collaboration avec la délégation régionale du CNRS et la Compagnie Les Bateleurs de la science. Les sciences démythifiées par un scientifique à travers le théâtre, pari impossible. Théâtre Jean Vilar Vendredi 20 octobre à 21h.

BALLADE SUR DAUDET

Mise en scène d'Alain Garcia, meneur de jeu Gérard Santi et la Compagnie du Griffi Un exercice de style qui mélange comédie, chant et narration sur deux textes d'Alphonse Daudet : "La chèvre de Monsieur Seguin" et "La Mule du Pape". Théâtre Jean Vilar Mardi 24 octobre à 14h30 et 21h.

POULEROUSSE

Une comédie pour marionnettes et comédienne par le théâtre du Griffi avec Véronique Felgines. Théâtre du Griffi 2 bis, rue Glaise du 11 au 28 octobre, les mercredis et samedis à 15h et 17h et le dimanche à 16h.

L'EXCENTRIQUE TRIANGULAIRE

Une odyssée théâtrale, musicale et cinématographique. Les films des frères Lumière côtoient ceux réalisés aujourd'hui dans les conditions de l'époque auxquels seront associés les bricolages poétiques de Wladyslaw Zorko, le tout accompagné par la musique complice de Roberto Tricari. Théâtre des 13 Vents à Grammont du 19 au 22 octobre à 20h45 Jeudi à 19h Dimanche à 18h.

Cinéma



Hommages et rétrospectives : Alberto Sordi - Luis Bunuel - Géorgie Lucian Pintilie (Roumanie) - Atef-El-Tayeb (Egypte)

BÈME "FESTIVAL JEUNE PUBLIC"

6 films au programme : Nanhôé, les voyages de Gulliver, La captive aux yeux clairs, Moby-Dick, La nœe vers l'Or, Le Roi et l'Oiseau du 9 au 16 octobre Salle Babelais - 9h30 et 14h30 La séance inaugurale du 9 octobre aura lieu au Corum, Salle Berlioz à 14h30.

Expositions

AUTRES AMÉRIQUES Le fruit du travail photographique de 7 ans de Sebastiao Salgado en Amérique Latine - Espace Photo Angle - Le Corum du mardi au samedi de 13h à 19h jusqu'au 4 novembre. - Hôtel de Varennes - Place Pétrarque du lundi au vendredi - 9h-12h - 14h-17h jusqu'au 4 novembre



Jazz

FOR ON SIX ET LLABADOR QUINTET

Vingt-quatre cordes au service de la musicalité, suivies d'un octet inédit. Théâtre Jean Vilar Mercredi 18 octobre à 21h.

Musique

BARRIO DE TANGO

Un voyage entre Carlos Gardel et Astor Piazzola L'Antirouille Mercredi 4 octobre à 21h30.

PEPE LINARES

Musiciens et danseuses accompagnent le plus nîmois des andalous dans un spectacle de flamenco authentique. L'Antirouille Jeudi 5 octobre à 21h30.

LES PORTUGAISES ENSABLÉES



Deux soirées d'humour et de rock basirouge. L'Antirouille Vendredi 6 octobre à 21h30 Samedi 7 octobre à 21h30

ELSA ET SYLVAIN

Spécial de chansons. Au répertoire : Piaf, Brel, Aznavour, Vian, Barbara. L'Antirouille Mercredi 11 octobre à 21h30.

CAROLINE JAZZ BAND

Jazz New Orleans, swing et humour L'Antirouille Vendredi 13 octobre à 21h30



LES DIDU

Duo show rock'n drôle. L'Antirouille Mercredi 18 octobre à 21h30.



LES GRANDES GUEULES

Gershwin à capella. L'Antirouille Jeudi 19 octobre à 21h30.

SPANISH HARLEM

Groupe de 10 musiciens et une chanteuse de salsa. L'Antirouille Vendredi 20 octobre à 21h30.

ZIMAMEYA

Musique africaine. L'Antirouille Samedi 21 octobre à 21h30.

GAÏA

World music avec Marianne, "La fille trompette". L'Antirouille Mercredi 25 octobre à 21h30.

ORANGE BLUES

4 musiciens renouent avec l'esprit blues des années 30/40 de la Louisiane et du Mississippi. L'Antirouille Jeudi 26 octobre à 21h30

FITT BAND EXPERIENCE

Afro-reggae L'Antirouille Vendredi 27 octobre à 21h30 Samedi 28 octobre à 21h30

AU PETIT BONHEUR

Salle Victoire 2 Vendredi 6 octobre

SILMARILS + LUNATIC AGE + DESKAHE

Salle Victoire 2 Samedi 7 octobre

ALLIANCE ETHNIK

Salle Victoire 2 Jeudi 12 octobre

22 PISTEPIRKKO

Salle Victoire 2 Lundi 16 octobre

BEN HARPER

Salle Victoire 2 Jeudi 19 octobre

MORBID ANGEL

Salle Victoire 2 Samedi 21 octobre

BURMA SHAVE

Salle Victoire 2 Vendredi 27 octobre

YOUNG GODS

Salle Victoire 2 Mardi 31 octobre

BLACK ET WHITE GOSPEL SINGERS

Concert à l'occasion de la sortie de leur nouvel album avec la participation de Rhoda Scott de retour à Montpellier depuis 4 ans. Opéra Comédie 3 novembre à 21h.

Coup de cœur



UN SOURIRE DANS LA LUNE

Ils ont en commun la passion de la création avec les enfants. Lui, c'est Vladimir Kojoukhov, chef d'orchestre et compositeur qui crée à Montpellier une structure unique : les ateliers d'Opéra Junior. Opéra Junior, depuis 1990, propose régulièrement des opéras montés avec des enfants et des adolescents. Ces enfants, sans formation initiale, découvrent la magie du chant, de la musique, de la scène et du spectacle, intégrant avec naturel un professionnalisme aigüé. Rappelons pour mémoire quelques uns de leurs spectacles : "Didon et Enée", "Esther", "Cendrillon"... Républica, République... Elle, c'est Josette Baiz, danseuse, chorégraphe à Aix, et qui travaille avec des adolescents des quartiers. En 1993, elle fonde le groupe "Grenade", atelier permanent de création, frère jumeaux des Ateliers d'Opéra Junior. Ils ne pouvaient que se rencontrer, c'est chose faite avec le spectacle "Un sourire dans la lune" qui a fait l'ouverture le 22 juin du Festival Montpellier Danse et qui fait l'ouverture de la saison de l'Opéra Comédie, poème lyrique et chorégraphique. "Un sourire dans la lune" nous entraîne sur une terre désolée et dévastée mais où renaît l'espoir d'un monde nouveau plein de grâce, de mystères et de surprises. En 1996, Opéra Junior prévoit de réaliser "Le vent et la petite fille", qui sera créé au Théâtre du Chai du Terral en juin, et une reprise de Republica-Republica à l'automne 1996. Opéra Comédie 13 et 15 octobre

MICHEL SARDOU

Après l'Olympia... Montpellier et son Zénith. Zénith Mercredi 4 octobre à 20h30

CÉLINE DION

Une grande voix francophone, enregistrée avec Goldman. Zénith Vendredi 6 octobre à 20h30.

BJÖRK

Mélange de rock, de punk et de dance. Björk islandaise débarque au Zénith Zénith Samedi 14 octobre à 20h30.

JOHNNY HALLYDAY

Après sa rentrée parisienne à Bercy, Johnny Hallyday présente son nouvel album "Lorada", réalisé avec Jean-Jacques Goldman. Zénith Jeudi 26 octobre à 20h30

BEEHOVEN - NIELSEN

La 6ème symphonie de Beethoven et la 4ème symphonie de Nielsen avec l'Orchestre Philharmonique de Montpellier LR sous la direction de Théodor Guschlbauer. Opéra Berlioz Vendredi 13 octobre à 20h30 Samedi 14 octobre à 17h.



SCHUBERT - BRAHMS

1ère symphonie de Schubert, 2ème symphonie de Brahms et variations de Kegel sur un thème de Haendel et Brahms avec l'Orchestre Philharmonique de Montpellier L.R. sous la direction de Friedemann Layer. Opéra Berlioz Vendredi 20 octobre à 20h30.

15 OCTOBRE - 15 DECEMBRE 1995

CONCERTATION POUR UN TRAMWAY A MONTPELLIER

LES RÉUNIONS SUR LE TRAMWAY

DEUX RÉUNIONS "PLÉNIÈRES"

• mardi 17 octobre
18 h
Salle des Rencontres

• mercredi 29 novembre
18 h
Salle des Rencontres

SIX RÉUNIONS DE QUARTIERS

• jeudi 2 novembre
18h
MPT Léo Lagrange (salle polyvalente)

• vendredi 3 novembre
18h
Gymnase Bernard Jouanique

• mardi 7 novembre
18h
Gymnase Alain Achille

• mercredi 8 novembre
18h
Salle des Rencontres

• jeudi 9 novembre
18h
Salle des Aubes

• mardi 14 novembre
18h
Maison des Syndicats

Avec aujourd'hui près de 220 000 habitants, Montpellier, placée au coeur d'un bassin d'emploi d'un million d'habitants, est la grande ville de France qui a connu la plus forte croissance depuis trente ans. Face au développement de l'agglomération et à l'augmentation des besoins de mobilité, le tramway apparaît comme l'une des réponses majeures à la stratégie mise en oeuvre par la ville pour résoudre tous les problèmes de déplacements (à l'horizon de l'an 2000, le nombre de déplacements quotidiens devrait atteindre le million (+25 %) dont les trois quarts liés au seul trafic local).

La conception et la motorisation du tramway moderne lui confèrent des caractéristiques de confort et de silence qui en font un véhicule bien intégré dans le milieu urbain.

Un plancher situé à 35 cm du sol sur toute sa longueur - lui permettant de se placer au même niveau que les quais - facilite l'accès de toutes les personnes à mobilité réduite : handicapés bien sûr, mais aussi personnes ayant des difficultés à se déplacer, parents avec poussette ou enfants en bas âge...

Pour le confort des passagers, le tramway est climatisé et largement vitré pour profiter de la vision de la ville.

Les rails sont encastrés dans la chaussée, montés sur systèmes anti-vibrations.

Le cahier des charges du Tramway de Montpellier sera établi dans l'année à venir et le choix du construc-

teur se fera par l'intermédiaire d'un appel d'offre européen, en profitant des avancées technologiques des matériels les plus performants.

LA PREMIÈRE LIGNE DE TRAMWAY C'EST

Un axe structurant pour les transports publics :

Le réseau de bus est mis en connexion avec cette première ligne de tramway, qui est véritablement l'axe structurant du réseau des transports publics urbains mais aussi inter-urbains. Des connexions directes sont mises en place avec les points de dessertes départementaux et également avec la Gare SNCF. C'est le principe du rabattement.

Cette technique du rabattement permettra en particulier d'augmenter de 50 % l'offre bus dans les communes du District de Montpellier, en privilégiant notamment des dessertes cadencées (c'est-à-dire à des horaires et à des fréquences régulières).

Des parcs d'échange :

Les automobilistes auront la possibilité de laisser leur véhicules dans l'un des parcs d'échange, proposant un tarif combiné " stationnement - transport ", pour ensuite utiliser le tramway ou le bus.

Ils auront à leur disposition plus de 1 000 places de stationnement dans les parcs d'échange.

Un nouveau partage de l'espace :

En dehors de l'aspect strictement " transport public ", l'implantation de cette première ligne est l'occasion de repenser le plan de circulation de la ville afin de mieux répartir l'espace entre tous les utilisateurs :

• Voitures :

Il s'agit en particulier de diminuer au maximum tout le trafic de transit dans les zones centrales de la ville, en privilégiant l'accès et le stationnement de ceux qui s'y rendent.

• Vélos :

Le doublement du nombre de pistes et de bandes cyclables est programmé d'ici l'an 2000 afin d'offrir un véritable réseau de circulation de près de 100 kilomètres.

• Piétons :

Un projet tel que le tramway n'oublie pas les piétons, et valorise leur environnement immédiat par le traitement urbanistique tout au long du circuit emprunté.

Une redynamisation des secteurs traversés :

Par son implantation même, le tramway devient un axe central et redynamise tous les secteurs géographiques traversés dans un rayon de 500 mètres.

Nul doute que, par son passage sur l'axe Ledru-Rollin/République, par exemple, il concourra à une meilleure irrigation du centre jusqu'au secteur du Boulevard Gambetta.

LES PRINCIPAUX ATOUTS DU TRAMWAY À MONTPELLIER

Le Tramway, mode de transport non polluant

- L'alimentation électrique et la conception du système de roulement diminuent la consommation d'énergie, la pollution atmosphérique et les nuisances sonores.

- L'attractivité du tramway, l'organisation des lignes, les parkings d'échange entraîneront une diminution de la circulation automobile en Ville (exemple : - 4,5% à Toulouse depuis 1993).

- La conception de la ligne et sa réalisation prévoient dès aujourd'hui une valorisation importante des espaces traversés

Il favorise la mobilité

- Une fréquence de passage de 4 minutes (10 à 12 minutes aujourd'hui sur les bus, en moyenne)

- Une capacité importante (220 à 250 personnes) qui permet de trans-

porter tout le monde dans de bonnes conditions de confort.

- Une vitesse commerciale élevée : 20 km/h en moyenne (13 km/h pour les bus aujourd'hui)

- La forte augmentation des dessertes des communes périphériques qui seront en liaison rapide avec la ligne de tramway : + 50% de bus en rabattement sur la ligne de tramway. Il s'agit de la redistribution sur les communes périphériques des kilomètres de bus économisés en centre ville par la mise en place du tramway.

Il favorise l'emploi

- Pendant la période de construction, le projet représente 5 000 emplois créés ou maintenus.

- Son exploitation nécessite de nouveaux métiers en conduite, maintenance, installations électriques qui généreront des emplois.